



LE VRAI JOURNAL

Du projet de renforcement de la ligne THT Avelin Gavrelle.
(par RPEL59 ; Rassemblement pour l'évitement des lignes Haute tension)

N°1-Novembre 2012.

Édito : Un monologue aberrant

Après la phase de débat public qui s'est déroulée d'octobre 2011 à février 2012, l'entreprise RTE a annoncé sans surprise, en juin dernier, sa décision de maintenir son projet de renforcement des lignes à Très Haute Tension entre Avelin et Gavrelle.

Nous aurons donc eu droit à un dialogue de sourds en bonne et due forme, ou plutôt, pour être exact, à un monologue aberrant, nullement constructif.

Tout au long des débats, les représentants de cette entreprise sont restés arc-boutés sur leurs principes, n'écoulant que de loin les arguments des habitants des communes concernées par le tracé, *nos arguments*. Un échange très décevant.

Nous avons maintenant la confirmation que RTE veut à tout prix faire passer en force un projet qui nie les réalités du terrain, qui

bafoue les inquiétudes légitimes sur la santé, et qui coûtera cher à la collectivité.

Derrière l'argument mettant en avant la prétendue faiblesse de la ligne existante, derrière la menace brandie sans fondement d'une panne géante, se dissimule l'ambition d'une entreprise qui souhaite faire des profits au détriment de nos paysages et de la santé de nos enfants, faisant fi des mutations annoncées – et nécessaires – en matière de réduction de notre consommation d'énergie. Le discours dogmatique de ses représentants sert cette ambition, et non l'intérêt public.

Ce Vrai Journal a donc pour vocation de contrer celui de RTE, document à travers lequel cette entreprise voudrait glisser dans les esprits ses arguments spécieux.

Pour notre collectif et pour tous ceux qu'il représente, pour vous, habitants de la Pévèle menacés par ce projet, il est clair que le combat doit continuer.

Les vrais enseignements du débat public !

Il est vrai que le débat public s'est déroulé du 12 octobre 2011 au 13 février 2012. Celui-ci est monté en puissance au fil du temps essentiellement grâce au relais de la presse locale, le bouche à oreille des premiers participants et surtout grâce au tractage dans les boîtes aux lettres par certaines mairies ou premiers collectifs créés, devant l'insuffisance de communication ou une communication trop restrictive de la part des organisateurs du débat public.

Nous invitons les lecteurs de ce vrai journal à consulter le compte-rendu du débat public (cf. site <http://www.debatpublic-lillearrastht.org/>) : il est sans complaisance vis-à-vis du projet de triplement de la puissance de la ligne THT par le maître d'ouvrage RTE avec, entre autres, les points suivants :

La raison d'être du projet a été débattue et n'a pas reçu de réponse convaincante (p 57)

L'argumentation sur le maillon faible paraît fragile en l'absence de notion de programme (p 51). La raison de tripler la puissance de cette ligne qui deviendrait supérieure aux autres tronçons amont et aval a été posée par le public mais reste sans réponse et ne peut qu'introduire le doute sur une « politique de saucissonnage » (p 52) du transport (et de la production).

Il y a nécessité d'un débat national sur l'énergie (p 51) au préalable d'un investissement de cette ampleur. Nombre de questions ont été renvoyées à des échelles décisionnelles plus larges que celle que maîtrise RTE. Les scénarii d'évolution des consommations énergétiques proposé par RTE ont été mis en cause par le public (p50). En d'autres termes, « on met la charrue avant les bœufs » !

L'impact sur la santé des champs électromagnétiques produits par les lignes THT: une controverse scientifique (p 49) qui subsiste

RTE se réfugie derrière le respect des normes françaises sans tenir compte systématiquement des recommandations du rapport parlementaire du sénateur Raoul et de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail (Afsset) (p 49). L'argumentation de RTE est demeurée statique et répétitive, ce qui relève plus du symptôme d'une organisation qui se sent accusée que d'une stratégie adaptée à chaque situation (p 50). Les questions ou remarques d'éminents spécialistes (Dr Annie Sasco, Directrice de recherche à l'Inserm, Le Professeur Chopin) ont été ignorées ou sont restées sur une ligne de défense, RTE s'appuyant sur un « consensus » scientifique alors que celui-ci ne semble pas solidement établi et partagé (p 36).

Un Maître d'Ouvrage (RTE) mal perçu (p 54)

Le Maître d'ouvrage en la personne du Directeur du projet a été perçu comme trop sûr de son fait, en posture d'expert qui délivre un cours magistral d'électricité... Pour finir, RTE n'a pas été à la hauteur des compétences du public et les participants ont fait alliance, pour continuer à fédérer les énergies et poursuivre les échanges au moment de la concertation.

RPEL 59 a recueilli plus de 400 signatures sur une pétition opposée à ce projet

Des pseudos-engagements de la part de RTE

La Commission Particulière du Débat Public (CPDP) a rencontré des difficultés à obtenir les engagements demandés par la Commission Nationale (CNDP) sur les mesures compensatoires et leur coût. RTE s'est refusé à les présenter de sa propre initiative, comme demandé par la CNDP. Les seules informations données par le Maître d'Ouvrage l'ont été en réponse à des questions, mais aucun engagement n'a été pris... sauf sur la manière de prendre des engagements, en renvoyant le traitement de ces points à la concertation (p 49) ! Cela en dit long sur la considération des engagements par RTE !

Les pseudo-engagements de RTE : de qui se moque-t-on ?

RTE ose affirmer qu'elle a pris en compte les attentes et inquiétudes du public et des acteurs locaux, la conduisant à prendre 13 « engagements » au terme du débat public.

Or, la première des attentes du public, et en tout état de cause la première attente de notre collectif, était tout simplement de nous JUSTIFIER ce projet de renforcement de la ligne THT. En vérité, aucune réponse convaincante, pour reprendre les termes de la CPDP, n'a été apportée à l'occasion du débat public et absolument rien dans les 13 « engagements » ne porte sur cette question cruciale. Pourquoi ? Car ce projet n'a bel et bien AUCUNE UTILITE AU SENS DE L'INTERET GENERAL.



Quid de la nécessaire mise en perspective demandée du projet avec la conférence nationale environnementale de septembre dernier, prélude entre autres à l'ouverture d'un grand débat national sur la transition énergétique, qui doit déboucher sur une loi de programmation à la fin du premier semestre 2013, soit dans près d'un an ? De qui se moque-t-on ?

Santé

RTE s'engage à ne pas surplomber d'habitations et de s'en éloigner « lorsque c'est possible » : il y a donc bien un risque sur la santé qui ne peut être nié par RTE !

Quant à la proposition de création d'un groupe de travail sur la santé, RTE doit dès lors s'engager à suspendre le projet dans l'attente de ses conclusions, avec toutes les garanties d'une

expertise objective et indépendante mobilisée à cet effet. Sinon, quel crédit donner à ce groupe de travail ? De qui se moque-t-on ?

Paysage et Patrimoine

RTE s'engage à mener une étude paysagère sur notre région de la Pévèle : comment doit-on interpréter un tel « engagement », alors que de telles études sont tout simplement obligatoires sur un plan réglementaire pour ce type de projet ? D'autres obligations réglementaires pourraient-elles dès lors n'être pas forcément respectées ? Il en est de même sur l'étude d'incidences sur le patrimoine.

RTE va même jusqu'à s'engager à lancer une étude sur de nouvelles formes de pylônes pour améliorer leur intégration dans le paysage pévélois : Un pylône reste un pylône, visible et inesthétique par définition !!! De qui se moque-t-on ?

Faune et Flore

RTE s'engage sur des mesures de prévention et de compensation de la biodiversité. Rappelons que la réglementation en matière d'étude d'impact s'appuie sur la doctrine Eviter – Réduire – Compenser. Nous demandons sa stricte application : EVITER un nouveau projet ! RTE ne peut en effet aucunement nous garantir l'efficacité de ses engagements en la matière : prévention de la mortalité des oiseaux et renforcement de la biodiversité, pour quels résultats ? De qui se moque-t-on ?

Agriculture

Encore une fois, RTE s'engage sur des mesures qui sont uniquement du ressort des obligations réglementaires. Toute étude d'impact se doit en effet d'intégrer un volet agriculture, tout comme une étude des sols. De qui se moque-t-on ?

Mesures compensatoires

Les engagements de RTE sur des mesures compensatoires sont tout simplement nuls et nonavenus, dès l'instant où la justification même du projet de renforcement n'a pas pu être démontrée.

Enfin RTE ose conclure en s'engageant à organiser, 2 ans après la mise en service de la nouvelle ligne, une réunion publique pour faire le point sur la mise en œuvre de ses pseudo-engagements, soit en 2020 !!!

De qui se moque-t-on ?

Pour toutes ces raisons, le collectif RPEL 59 refuse de participer aux commissions thématiques dites de concertation qui sont mises en place et orchestrées par RTE. Il rejoint en cela la position prise par le collectif Anti-THT 59/62 de ne pas y participer.

Pour nous joindre : Email : cyrilleguilbert@orange.fr

Téléphone : 03.20.88.41.07